

## Vous pouvez déjà estimer votre droit à la bourse à l'aide des tableaux suivants

Le calcul se fait en croisant le nombre de points de charge (tableau1) et le Revenu Brut Global inscrit sur votre avis fiscal de l'année 2011 (Revenus 2010) ou celui de vos parents (tableau 2)

**Tableau 1 : Calcul des points de charge**

Exemple : mes parents habitent à 300 km de l'établissement où je vais m'inscrire ; j'ai une sœur dans le supérieur et 2 frères au lycée, je totalise donc 8 points d'après le tableau 1.

CHARGES DE L'ETUDIANT OU DE L'ELEVE	POINTS
L'élève ou l'étudiant est pupille de la Nation ou bénéficiaire d'une protection particulière	1 point
L'élève ou l'étudiant est reconnu Travailleur Handicapé par la COTOREP	2 points
L'élève ou l'étudiant est atteint d'une incapacité permanente et n'est pas pris en charge à 100% en internat	2 points
L'élève ou l'étudiant a des enfants à charge	1 x nombre d'enfants
L'élève ou l'étudiant a des enfants handicapés à charge	2 x nombre d'enfants
L'élève ou l'étudiant élève seul(e) son ou ses enfants	1 point
L'élève ou l'étudiant est marié ou a conclu une pacte civil de solidarité et les revenus du conjoint ou du partenaire sont pris en compte	1 point
Le centre de formation auprès duquel l'élève ou l'étudiant est inscrit est éloigné du domicile de 30 à 250 km	2 points
Le centre de formation auprès duquel l'élève ou l'étudiant est inscrit est éloigné du domicile de plus de 250 km	3 points
CHARGES DE LA FAMILLE	
Les parents ont d'autres enfants à charge fiscalement étudiants dans l'enseignement supérieur (excepté l'élève ou l'étudiant demandant une bourse)	3 X nombre d'enfants
Les parents ont d'autres enfants à charge fiscalement (excepté l'élève ou l'étudiant demandant une bourse)	1 X nombre d'enfants
Les parents ont d'autres enfants handicapés à charge fiscalement	2 x nombre d'enfants
Le père ou la mère élève seul(e) son ou ses enfants	1 point

**Tableau 2 : détermination des plafonds de ressources**

Suite de l'exemple : sur l'avis d'imposition de mes parents, le Revenu Brut Global est de 23 000 €. **Je me reporte au tableau 2** et je regarde la ligne correspondant à 8 points de charge, je situe les revenus de mes parents (entre 22 560 et 26 420) et je constate que je suis boursier 4ème échelon, soit une bourse annuelle de 3 779 € + 177 € (remboursement frais d'inscription universitaire)

Points de charge	Echelon 0	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3	Echelon 4	Echelon 5	Echelon 6
0	33 100	22 500	18 190	16 070	13 990	11 950	7 540
1	36 760	25 000	20 210	17 850	15 540	13 280	8 370
2	40 450	27 500	22 230	19 640	17 100	14 600	9 220
3	44 120	30 000	24 250	21 430	18 640	15 920	10 050
4	47 800	32 500	26 270	23 210	20 200	17 250	10 880
5	51 480	35 010	28 300	25 000	21 760	18 580	11 730
6	55 150	37 510	30 320	26 770	23 310	19 910	12 570
7	58 830	40 010	32 340	28 560	24 860	21 240	13 410
8	62 510	42 510	34 360	30 350	26 420	22 560	14 240
9	66 180	45 000	36 380	32 130	27 970	23 890	15 080
10	69 860	47 510	38 400	33 920	29 520	25 220	15 910
11	73 540	50 010	40 410	35 710	31 090	26 540	16 750
12	77 210	52 500	42 430	37 490	32 630	27 870	17 590
13	80 890	55 000	44 450	39 280	34 180	29 200	18 420
14	84 560	57 520	46 480	41 050	35 750	30 530	19 270
15	88 250	60 010	48 500	42 840	37 300	31 860	20 110
16	91 920	62 510	50 520	44 630	38 840	33 190	20 940
17	95 610	65 010	52 540	46 410	40 400	34 510	21 780

**Tableau 3 : Taux annuels des bourses d'études**

**1er échelon = 1 606 € (\*)**

**2ème échelon = 2 419 € (\*)**

**3ème échelon = 3 100 € (\*)**

**4ème échelon = 3 779 € (\*)**

**5ème échelon = 4 339 € (\*)**

**6ème échelon = 4 600 € (\*)**

**(\*) Remboursement des frais d'inscription engagés pas l'Etudiant 174 € pour l'année 2010/2011) + exonération de la Sécurité Sociale Etudiante**